



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-100901>

Département(s) de publication : 95

Annonce n° 24-100901

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Commune de Corneilles en Parisis

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : FOURNITURE DE DENREES ALIMENTAIRES POUR LES CRECHES MUNICIPALES

Description : Le marché porte sur la fourniture de denrées alimentaires, la fabrication et la livraison de repas pour les restaurants des crèches municipales qui accueillent des enfants de 10 semaines à 3 ans. - Liaison chaude : La prestation consiste dans la fourniture de denrées alimentaires pour la préparation de 2 repas par jour (déjeuner et goûter) en liaison chaude pour les 3 crèches suivantes : " Les Petits Princes ", " Pain d'épice " et " P'tits Doudous ". Le nombre d'enfants accueillis par jour est le suivant : Les Petits Princes i#° 66 enfants avec une variation possible jusqu'à 79 enfants ; P'tits Doudous i#° 66 enfants avec une variation possible jusqu'à 79 enfants ; Pain d'épice i#° 27 enfants avec une variation possible jusqu'à 32 enfants. - Liaison froide : Pour la crèche " Les Oisillons ", la prestation consistera dans la fabrication et la livraison de repas en liaison froide et de goûters. Le nombre d'enfants accueillis par jour est de 38 enfants avec une variation possible jusqu'à 46 enfants.

Identifiant de la procédure : 62710734-428f-451e-98f0-e3669ad32ea1

Identifiant interne : 2024-22

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 55521200 Services de livraison de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 55523100 Services de restauration scolaire

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55322000 Services d'élaboration (cuisson) de repas

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 960,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Cette procédure ou ce lot annulé(e) ou infructueux(-se) sera relancé(e)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Se référer aux documents de la consultation

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Liaison chaude

Description : La prestation consiste dans la fourniture de denrées alimentaires pour la préparation de 2 repas par jour (déjeuner et goûter) en liaison chaude pour les 3 crèches suivantes : " Les Petits Princes ", " Pain d'épice " et " P'tits Doudous ". Le nombre d'enfants accueillis par jour est le suivant : Les Petits Princes i#° 66 enfants avec une variation possible jusqu'à 79 enfants ; P'tits Doudous i#° 66 enfants avec une variation possible jusqu'à 79 enfants ; Pain d'épice i#° 27 enfants avec une variation possible jusqu'à 32 enfants.

Identifiant interne : Lot 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55521200 Services de livraison de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55322000 Services d'élaboration (cuisson) de repas

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Apprécie au regard de : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Bilans ou extraits de bilan, le cas échéant, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Attestation d'assurance prouvant le niveau approprié d'assurance des risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Apprécie au regard de : 1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront également pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 3° L'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; 4° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation ; 5° L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; 6° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 7° Descriptions ou photographies des fournitures ; 8° Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; 9° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; 10° Lorsque les produits ou les services à fournir sont complexes ou que, à titre exceptionnel, ils doivent répondre à un but particulier, un contrôle effectué par l'acheteur ou, au

nom de celui-ci, par un organisme officiel compétent du pays dans lequel le fournisseur ou le prestataire de services est établi, sous réserve de l'accord de cet organisme ; ce contrôle porte sur les capacités de production du fournisseur ou sur la capacité technique du prestataire de services et, si nécessaire, sur les moyens d'étude et de recherche dont il dispose ainsi que sur les mesures qu'il prendra pour contrôler la qualité ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Appréciée au regard de l'Inscription au registre professionnel (Registre du Commerce et des Sociétés, Répertoire des Métiers, autoentrepreneur).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur financière

Description : Sur la base du Détail Quantitatif Estimatif masqué établi en application des Bordereaux des Prix Unitaires

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : - Moyens de production : capacité de production, conditionnement, moyens de livraison, flotte véhicules, chauffeurs-livreurs (7 pts) - Suivi de la prestation : outils de communication, plan de formation (8 pts) - Qualité alimentaire : origine et qualité des produits, service diététique, démarche qualité, procédure d'alerte alimentaire (15 pts) - Qualité des menus : variété, modalités de communication, prise en compte des observations de la Ville, animations (15 pts) - Stockage : superficie, produits surgelés ou congelés, produits réfrigérés, stocks tampons (5 pts)

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale et sociale

Description : Garantie d'origine et de qualité des produits durables et bio

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14341_1041630.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requis

Adresse de présentation : <http://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/10/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du marché : Un candidat qui considère avoir été évincé injustement peut contester le rejet de son offre dans le cadre d'une procédure de référé précontractuel : délai minimal de 11 jours entre la notification au candidat qu'il n'est pas retenu et la signature du marché. Le juge dispose d'un délai de 20 jours pour rendre son jugement. Après la signature du marché : Le référé contractuel est une procédure d'urgence qui peut être exercée par un candidat évincé après la signature du marché. Il faut respecter les délais suivants : - soit 31 jours à partir de la publication d'un avis d'attribution pour les procédures formalisées - soit 6 mois après la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification du contrat n'a été effectuée. Une fois saisi, le juge administratif a un délai d'un mois pour statuer.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cormeilles en Paris

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Liaison froide

Description : Pour la crèche " Les Oisillons ", la prestation consistera dans la fabrication et la livraison de repas en liaison froide et de goûters. Le nombre d'enfants accueillis par jour est de 38 enfants avec une variation possible jusqu'à 46 enfants.

Identifiant interne : Lot 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 55521200 Services de livraison de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55321000 Services de préparation de repas

Nomenclature supplémentaire (cpv): 55322000 Services d'élaboration (cuisson) de repas

5.1.3 Durée estimée

Durée : 48 Mois

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : Appréciée au regard de : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles ; - Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents ; - Bilans ou extraits de bilan, le cas échéant, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. - Attestation d'assurance prouvant le niveau approprié d'assurance des risques professionnels

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : Appréciée au regard de : 1° Une liste des principales livraisons effectuées ou des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront également pris en compte. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ; 2° Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; 3° L'indication des techniciens ou des organismes

techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de l'ouvrage ; 4° Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation ; 5° L'indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement que le candidat pourra mettre en oeuvre lors de l'exécution du marché public ; 6° L'indication des mesures de gestion environnementale que le candidat pourra appliquer lors de l'exécution du marché public ; 7° Descriptions ou photographies des fournitures ; 8° Des certificats établis par des instituts ou services officiels chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Toutefois, d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats sont acceptées, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés ; 9° Des certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants. Dans ce cas, l'acheteur accepte tout moyen de preuve équivalent ainsi que les certificats équivalents d'organismes établis dans d'autres Etats membres ; 10° Lorsque les produits ou les services à fournir sont complexes ou que, à titre exceptionnel, ils doivent répondre à un but particulier, un contrôle effectué par l'acheteur ou, au nom de celui-ci, par un organisme officiel compétent du pays dans lequel le fournisseur ou le prestataire de services est établi, sous réserve de l'accord de cet organisme ; ce contrôle porte sur les capacités de production du fournisseur ou sur la capacité technique du prestataire de services et, si nécessaire, sur les moyens d'étude et de recherche dont il dispose ainsi que sur les mesures qu'il prendra pour contrôler la qualité ;

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : Appréciée au regard de l'Inscription au registre professionnel (Registre du Commerce et des Sociétés, Répertoire des Métiers, autoentrepreneur).

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Valeur financière

Description : Sur la base du Détail Quantitatif Estimatif masqué établi en application des Bordereaux des Prix Unitaires

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : - Moyens de production : capacité de production, conditionnement, moyens de livraison, flotte véhicules, chauffeurs-livreurs (7 pts) - Suivi de la prestation : outils de communication, plan de formation (8 pts) - Qualité alimentaire : origine et qualité des produits, service diététique, démarche qualité, procédure d'alerte alimentaire (15 pts) - Qualité des menus : variété, modalités de

communication, prise en compte des observations de la Ville, animations (15 pts) -
Stockage : superficie, produits surgelés ou congelés, produits réfrigérés, stocks
tampons (5 pts)

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur environnementale et sociale

Description : Garantie d'origine et de qualité des produits durables et bio

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_14341_1041630.html

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 07/10/2024 à 14:00

Date limite de validité de l'offre : 120 Jour

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Autorisée

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Avant la signature du marché : Un candidat qui considère avoir été évincé injustement peut contester le rejet de son offre dans le cadre d'une procédure de référé précontractuel : délai minimal de 11 jours entre la notification au candidat qu'il n'est pas retenu et la signature du marché. Le juge dispose d'un délai de 20 jours pour rendre son jugement. Après la signature du marché : Le référé contractuel est une procédure d'urgence qui peut être exercée par un candidat évincé après la signature du marché. Il faut respecter les délais suivants : - soit 31 jours à partir de la publication d'un avis d'attribution pour les procédures formalisées - soit 6 mois après la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié ou si aucune notification du contrat n'a été effectuée. Une fois saisi, le juge administratif a un délai d'un mois pour statuer.

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Commune de Cormeilles en Paris

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Commune de Cormeilles en Paris

Numéro d'enregistrement : 21950176400019

Adresse postale : 3 avenue Maurice Berteaux

Ville : CORMEILLES EN PARISIS

Code postal : 95240

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Adresse électronique : juridique-marchespublics@ville-cormeilles95.fr

Téléphone : +33 134504430

Adresse internet : <https://www.ville-cormeilles95.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://ville-cormeilles95.e-marchespublics.com>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Cergy-Pontoise

Numéro d'enregistrement : 179 507 025 00015

Adresse postale : 2-4 2 BOULEVARD DE L'HAUTIL

Ville : CERGY

Code postal : 95000

Subdivision pays (NUTS) : Val-d'Oise (FR108)

Pays : France

Point de contact : Greffe du TA

Adresse électronique : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

Téléphone : 0130173400

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : f26ebc1a-d0d4-4f28-80bc-efd0bcf4f531 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 04/09/2024 à 17:00

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 04/09/2024